TL3935

JUSTITIA ET PAX

SCHWEIZERISCHE NATIONALKOMMISSION
COMMISSION NATIONALE SUISSE
COMMISSIONE NAZIONALE SVIZZERA

Mgr Martinez Somalo
Secrétairerie d'Etat

00120 Città del Vaticano

Berne, le 13 juin 1989

Monseigneur,

Permettez-moi de vous écrire au nom du groupe des Droits de l'Homme de la commission nationale suisse Justice et Paix à propos de la visite prochaine du Saint Père à Timor Est.

Comme vous le savez, cette partie de l'île de Timor est occupée par l'armée indonésienne. Les conséquences de cette occupation pour le peuple de Timor Est sont dramatiques: leur identité ethnique et culturelle n'est pas respectée, les violations des Droits de l'Homme sont constantes.

Dans ce conteste, la visite du Pape en Indonésie et à Timor-Est doit pouvoir être comprise et vécue sans ambiguïté par le peuple de Timor-Est. Cela est d'autant plus important qu'une grande partie de ce peuple est catholique et trouve dans l'Eglise réconfort et foi. Comme dans beaucoup de ses voyages, Jean-Paul II doit pouvoir lui apporter un souffle de joie et d'espérance.

Mais pour cela certains points doivent encore être clarifiés. C'est sur deux d'entre eux que nous souhaitons attirer votre attention:

- il est prévu de célébrer la messe à Taci-Tolu près de Dili, lieu où les militaires indonésiens ont torturé et massacré des dizaines de milliers de Timorais. Ne conviendrait-il pas de choisir un autre lieu et de répondre ainsi à l'attente du clergé local?

- cette messe sera célébrée en langue indonésienne plutôt qu'en langue locale, le tétum, alors qu'il existe un rituel en langue tétum reconnu par le Vatican. N'est-il pas usuel de célébrer la messe dans la langue locale?

/.

EFFINGERSTRASSE 11 - POSTFACH 1669 - 3001 BERN - TEL. (031) 25 59 55

Nous comprenons les difficultés diplomatiques qui peuvent se poser. Mais nous savons aussi que l'Evangile est premier. Il est donc tout particulièrement important d'être attentif aux prières d'un peuple souffrant qui demande le soutien de l'Eglise dans son exigence du respect de la dignité humaine.

En communion dans la foi au Christ, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pius Hafner
secrétaire général
Pius Hafner
commission nationale
suisse
JUSTICE ET PAIX

copie: Cardinal R. Etchegaray, Commission pontificale JUSTITIA ET PAX